

Président du Développement des Entraîneurs/Coaches

Membres du Comité : Facilitateurs en Entraînement, Membres Généraux

Membres : Entraîneurs

Rend compte à : Directeur exécutif ou membre du personnel désigné

Objectif :

Offrir un leadership dans le développement et la formation des entraîneurs au sein de Volleyball Nouveau-Brunswick. Cela inclut la connaissance du programme NCCP, des initiatives internes de développement, et la participation active en tant que conseiller dans le cadre de ces initiatives.

Responsabilités et Autorités

- Être bien informé du travail de Volleyball Nouveau-Brunswick.
- Recruter et maintenir les membres du comité, en offrant un leadership lorsque nécessaire.
- Servir de liaison avec le personnel de Volleyball Nouveau-Brunswick concernant les opportunités de formation des entraîneurs.
- Aider à identifier les besoins en matière de certification parmi la population d'entraîneurs.
- Diriger l'organisation et la planification des cours de certification à travers la province.
- Informer les membres de l'association, en particulier les entraîneurs, sur le processus de certification.
- Identifier et recruter des entraîneurs potentiels pour les équipes provinciales et s'assurer qu'ils obtiennent la certification adéquate.
- Diriger la planification du Symposium annuel des entraîneurs.
- Collaborer avec les deux présidents du Haut Niveau pour identifier les talents d'entraîneurs pour les programmes d'été et les grands événements [ex. Jeux du Canada, Élite provincial].
- Veiller au respect des politiques de VNB par tous les entraîneurs et intervenir si nécessaire [ex. infractions au contrôle des casiers judiciaires, conduite non éthique, etc.].
- Avoir une connaissance approfondie du Programme de Développement à Long Terme de l'Athlète.
- Être prêt et capable de répondre aux questions et préoccupations des entraîneurs membres.

Qualifications

- Le président doit être entièrement certifié au Niveau 1 du NCCP (minimum requis).
- Le président doit être certifié comme facilitateur de cours du Niveau 1 du NCCP [préférable].
- Assister aux tournois/championnats des clubs (sans nécessairement entraîner) pour observer les entraîneurs dans la province.
- Faire régulièrement rapport au membre du Conseil d'administration ou au directeur exécutif.
- Avoir une connaissance approfondie du développement des entraîneurs et du parcours des entraîneurs.
- Capacité à développer des relations avec les principaux intervenants à travers la province.